

CHARTRE QUALITÉ

Dans une logique de transparence et de bonnes pratiques, Ze Change Makers a créé une charte des valeurs, en adéquation avec nos missions, notre vision et nos principes d'action.

Notre ADN : Liberté, Ensemble

Chacun est libre de venir comme il est, avec ses talents, ses doutes, ses peurs, ses envies, son regard, sa curiosité, et apporter ainsi sa propre étincelle à l'œuvre commune. Voici le secret de la performance, des projets qui se lancent et qui aboutissent : Des personnes qui expriment leurs **potentiels** et des entreprises qui **réussissent**.

Liberté :

La liberté c'est la capacité de se lancer, de tenter, d'explorer. C'est être pionnier, novateur, bousculer les idées reçues. La liberté c'est se rendre là où personne n'a encore été, découvrir un nouvel horizon et tracer sa propre carte.

Ensemble :

Être ensemble c'est se souvenir que nous sommes avant tout des femmes et des hommes — et non pas des badges d'employés ou des numéros SIRET. Nous jouons et nous rions ensemble, et nous construisons et grandissons ensemble.

Notre ambition ?

Changer le monde, chacun là où nous sommes.

Notre mission ?

Réveiller l'audace de faire autrement, pour mettre en mouvement les organisations.

Nos moyens ?

Connecter les Hommes, faire émerger les talents.

Satisfaction client

La qualité des services et l'excellence sont au cœur de nos accompagnements. Nous nous engageons à travailler avec honnêteté et dans un but hautement qualitatif. Nous partageons la volonté de nous dépasser pour vous offrir le meilleur de nos services. Nous nous engageons au respect de chacun, de la confidentialité et de la neutralité.

Sens du service

Nous sommes attentifs et à l'écoute de vos besoins pour adapter et faire évoluer notre offre et nos outils avec la plus grande réactivité en lien avec vos besoins et attentes. L'humilité, l'ouverture sur autrui, la capacité à se remettre en question et l'envie d'améliorer nos pratiques nous caractérisent.

Passion et plaisir

La passion pour notre métier qui touche à l'humain et notre enthousiasme nous pousse à entreprendre avec créativité et plaisir au travail.

Nous cherchons à prendre en considération la création de valeur ajoutée sur le long terme.

Bienveillance impitoyable

L'humain est au cœur de nos accompagnements, nous favorisons le partage, l'écoute constructive et l'empathie.

Nous développons des relations de confiance pour une communication ouverte, transparente et bienveillante, tout en respectant l'avis et les convictions de chacun y compris quand ça bouscule !

Éthique et déontologie

Nous exerçons nos missions avec rigueur, authenticité et intégrité pour développer une relation de confiance.

Nous respectons scrupuleusement le secret professionnel et la confidentialité des informations.

Nous respectons la protection des données personnelles, en application du Règlement Général de Protection des Données Personnelles, RGPD. *

Nous mettons en place la recherche de solutions adaptées pour les personnes en situation de handicap.

Nous respectons l'ensemble des critères et indicateurs qualité définis par les décrets 2019-564 et 2019-565

Dans le cadre plus spécifique des bilans de compétences, nous nous engageons notamment à :

La démarche de bilan de compétences réclame l'application des principes généraux de l'éthique professionnelle par le respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal) et consentement du bénéficiaire à réaliser un bilan de compétences.

1. Accompagner une personne dans l'élaboration d'un ou de projet(s) professionnel(s) personnalisé(s) définissant des stratégies d'action et des axes de progrès correspondants.
2. Organiser la première rencontre avec le coach expérimenté qui conduira le bilan en 3 phases identifiables.
3. Établir avec la personne une relation qui lui permette d'être un acteur volontaire et responsable de son bilan.
4. Garantir la stricte confidentialité de la démarche et des informations recueillies tout au long du processus. Engagement au respect du consentement et de la neutralité.
5. Informer la personne de façon claire et précise sur l'organisme prestataire, le déroulement du bilan, les méthodes et les outils utilisés.
6. L'aider à préciser ses motivations, ses attentes et vérifier avec elle l'opportunité de la démarche.
7. Mettre en œuvre des méthodes et des outils fiables et adaptés à ses objectifs, en lien direct avec l'objet du bilan de compétences.
8. L'aider à identifier ses acquis et ses caractéristiques personnels et professionnels en prenant en compte la réalité du marché du travail.

9. Faciliter son information sur les métiers et les secteurs grâce à des personnes et à l'accès à des ressources.
10. Élaborer avec elle une synthèse du travail accompli.
11. Recueillir son évaluation sur la qualité de la prestation et lui proposer un suivi de bilan dans les mois qui suivent.
12. Respecter le code de déontologie de l'EMCC
13. Respecter la protection des données personnelles, en application du Règlement Général de Protection des Données Personnelles, RGPD.
14. Mettre en place la recherche de solutions adaptées pour les personnes en situation de handicap.
15. Respecter l'ensemble des critères et indicateurs qualité définis par les décrets 2019-564 et 2019-565